

En décembre 1992, le Canada a répondu à un appel du HCR en faveur du rétablissement de Bosniaques libérés par les autorités serbes dans des camps provisoires en Croatie. Ce programme a permis de faire venir au Canada, en 1993, près de 600 ex-détenus et les membres de leurs familles, dont la réinstallation pouvait se faire sans difficulté.

Le Canada continue en outre d'accorder le statut de réfugiés au sens de la Convention, à un certain nombre de personnes dont les cas sont dignes d'intérêt, à la fois dans le cadre de programmes gouvernementaux et de programmes de parrainage par des groupes de particuliers. Depuis janvier 1993, plus de 4 000 réfugiés ont été admis au Canada dans le cadre de ces programmes.

Novembre 1994